



Demain, le 7 mars, **les personnels des SPIP toujours privés du droit de grève** sont une fois de plus massivement mobilisés : rassemblements régionaux, journée SPIP MORT, alerte à la presse et aux élus !

A peine deux mois avant des échéances électorales qui pourraient, selon les résultats, remettre en cause le relevé de conclusions signé en juillet 2016 , **les personnels d'insertion et de probation sont aujourd'hui contraints de se mobiliser de nouveau** pour faire respecter les engagements pris à leur égard.

A peine deux mois avant des échéances électorales, les personnels d'insertion et de probation s'inscrivent dans **la journée nationale de mobilisation de la fonction publique** pour faire entendre leur colère , leur inquiétude légitime, et pour se rappeler au bon souvenir du Président Hollande.

A peine deux mois avant des échéances électorales, la CGT insertion probation avec l'ensemble de ses syndicats locaux se doit donc de faire accélérer le tempo, et met tout en œuvre pour que les engagements pris envers les personnels d'insertion et de probation soient pleinement mis en œuvre !

La CGT insertion probation apporte tout son soutien et remercie les personnels pour leur détermination, leur imagination et leur pugnacité pour peser dans les négociations en cours et ainsi obtenir la concrétisation des avancées obtenues.

Depuis déjà trois semaines les « négociations » sur la réforme statutaire des CPIP ont débuté mais **le flou artistique est dramatique** ! En effet la CGT le sait depuis le début : les marges de négociations sont minces, le calendrier est beaucoup trop long et surtout la DAP n'est pas prête ! Faisant mine de nous transmettre des « hypothèses » de travail, l'administration attend que les organisations syndicales fasse le job !

La CGT, prenant acte de l'immobilisme de l'Administration, a donc transmis, à tous les niveaux, un argumentaire métier et des propositions de grilles indiciaires. Pour la CGT il est urgent et indispensable que les CPIP retrouvent un espace statutaire au sein de la Fonction publique et soient assurés d'un ancrage au sein de la filière socio-éducative, ce qui est d'ores et déjà un acquis du relevé de conclusions de juillet 2016, **n'en déplaise à certains** ! L'accès à la catégorie A permettra de respecter l'égalité professionnelle et de reconnaître au CPIP un niveau d'expertise, une autonomie et une responsabilité dans l'accompagnement socio-éducatif. **Cela doit donc se traduire par des gains indiciaires ambitieux, cohérents mais substantiels, tels que retranscrits dans les grilles proposées par la CGT Insertion Probation.**

**Dans l'intérêt des personnels qui continuent de se mobiliser pour une juste reconnaissance de leur statut, la CGT défend donc des propositions constructives, réalistes et atteignables !
La balle est désormais dans le camps du Ministère et de l'administration pour mettre en œuvre très rapidement les engagements pris !**